

CARPROOF Vérifié



DÉTAILS RELATIFS AU VÉHICULE :

NIV : 2HGFA16938H109385
Année / Marque / Modèle : 2008 HONDA CIVIC EXL
Style de carrosserie : Berline
Pays d'assemblage : Canada
Cylindres : 4
Type de carburant : Gaz

DÉTAILS DU RAPPORT :







Numéro du rapport : 16367614
Date du rapport : 2017-06-08 09:50 EST
Statut de rapport : Complet
Référence : SOPHIE FRENETTE

SOMMAIRE DU RAPPORT

Faits Saillants:

Aucun accident

NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS AIDER!






	Accidents / Dommages :	Aucun dossier de dommages trouvé
	Dossiers sur les droits de rétention :	Dossiers sur les droits de rétention trouvés
	Enregistrement au Canada :	Nouveau-Brunswick (Normal)
	Statut de véhicule volé :	Actuellement non déclaré volé
	Historique aux États-Unis :	Aucun dossier trouvé aux États-Unis
	Rappels :	Aucune information disponible



Conclusions du rapport par ordre chronologique

CARPROOF

Vous trouverez ci-dessous tous les dossiers concernant le véhicule, classés par ordre chronologique.

Date	Lieu	Source de données	Type de dossier	Détails	Odomètre
02-12-2008	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
02-12-2008	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	First owner reported	
02-06-2009	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
02-15-2010	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
03-24-2011	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	

Date	Lieu	Source de données	Type de dossier	Détails	Odomètre
01-10-2012	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
01-13-2013	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
01-29-2014	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
02-11-2015	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
12-03-2015	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	
01-26-2017	 Nouveau-Brunswick, Canada	Bureau des véhicules automobiles	Canadian Renewal	Registration issued or renewed	

Détails relatifs aux accidents, collisions et dommages CARPROOF

Si le véhicule a été impliqué dans des accidents, des collisions ou s'il a subi des dommages au Canada ou aux États-Unis, vous trouverez les dossiers s'y rapportant dans cette section.

NIV : 2HGFA16938H109385

Accidents rapportés par la police

Date de l'incident	Lieu	Détails
Aucun accident rapporté par la police trouvée		

Estimations d'accident ou de dommages

Les dossiers d'estimation d'accident sont produits par les établissements spécialisés à cette fin à qui revient d'évaluer l'étendue des dommages causés à un véhicule et le montant qui en découle. Dans certains cas, des réclamations d'assurance sont liées aux estimations.

Date de l'incident	Lieu	Date de l'estimation	Type de dossier	Détails	Montant	Odomètre
Aucune estimation trouvée						

Réclamations d'assurance

Les réclamations d'assurance indiquées dans ce rapport n'incluent pas les réclamations pour le remboursement de frais médicaux, les dommages causés à d'autres véhicules, les dommages causés à la propriété d'autrui, le remorquage, les véhicules de location ou tout autre dommage indirect.

Date de l'incident	Lieu	Type de Réclamation	Détails	Montant	Odomètre
Aucune réclamation trouvée					

Autres dossiers de dommages

Date de l'incident	Lieu	Type de dossier	Détails	Odomètre
Aucun autre dossier de dommages trouvé				

Statut des droits de rétention CARPROOF

Cette section énumère les provinces et les territoires qui ont fait l'objet d'une recherche et où nous avons trouvé un droit de sûreté enregistré au véhicule (droit de rétention). Si un droit de rétention est trouvé, de plus amples détails apparaîtront à la fin du rapport.

Province	Droit de rétention
Nouveau-Brunswick	DROIT DE RÉTENTION TROUVÉ

Garantie CARPROOF relativement au droit de rétention des véhicules canadiens

Les résultats de nos recherches reflètent fidèlement les dossiers du gouvernement de chaque registre de biens et de sûretés personnels au Canada qui fait l'objet d'une recherche au moment où la demande de recherche est faite. Si pour quelque raison que ce soit notre rapport de recherche ne reflète pas fidèlement le statut de droit de rétention d'un véhicule canadien au moment de la recherche, CARPROOF



remboursera la partie qui a acheté le rapport et s'y est fié à son détriment jusqu'à un montant maximum égalant (1) la valeur de la voiture (2) la valeur du droit de rétention ou (3) cinq mille dollars canadiens (5 000 \$), selon le moins élevé de ces montants.



Immatriculation au Canada

CARPROOF

Cette section indique à quel endroit au Canada le véhicule est ou a déjà été immatriculé, ainsi que le statut du véhicule dans ces territoires de compétence (Inspection requise, Normal, Irréparable, Remis à neuf, Récupérable, Volé).

Jurisdiction	Détermination	Détail
Alberta	Aucun enregistrement	
Colombie-Britannique	Aucun enregistrement	
Manitoba	Aucun enregistrement	
Nouveau-Brunswick	NORMAL	Ce véhicule a été immatriculé comme Normal dans cette administration.
Terre-Neuve	Aucun enregistrement	
Nouvelle-Écosse	Aucun enregistrement	
Territoire du Nord-Ouest	Aucun enregistrement	
Nunavut	Aucun enregistrement	
Ontario	Aucun enregistrement	
Île-du-Prince-Édouard	Aucun enregistrement	
Québec	Aucun enregistrement	
Saskatchewan	Aucun enregistrement	
Territoire du Yukon	Aucun enregistrement	



Vérification – Véhicule rapporté volé

CARPROOF

Cette section présente les données du Centre d'information de la police canadienne (CIPC), qui est géré par la GRC, sous la direction des Services nationaux de police, au nom de la communauté canadienne d'application de la loi.

Vérification – Véhicule rapporté volé

Actuellement non déclaré volé



Dossiers d'importation

CARPROOF

Si le véhicule a été importé vous trouverez les détails ci-dessous.

Dossiers d'importation

Aucun dossier trouvé sur l'importation de véhicules



Historique de véhicule provenant des États-Unis

CARPROOF

En plus des renseignements sur l'historique de véhicule au Canada, CARPROOF cherche également les renseignements sur l'historique de véhicule aux États-Unis. Si nous découvrons qu'un événement concernant le véhicule s'est produit aux États-Unis, vous le trouverez ci-dessous. Les détails concernant les accidents, les collisions et les dommages, ou tout autre dossier d'importation, apparaîtront dans les sections précédentes de votre rapport.

Information sur l'historique U.S.

Aucune information sur l'historique U.S.



Rappels

CARPROOF

Aucune information disponible à partir de la date que ce rapport a été généré. Veuillez contacter HONDA ou visitez le site web d'Honda.



CARPROOF a mené des recherches auprès de plusieurs autres fournisseurs de données pour obtenir des renseignements concernant le véhicule, notamment ceux qui sont mentionnés ci-dessous. Si des dossiers supplémentaires sont trouvés, ils apparaîtront dans cette section.

Date	Address	Source de données	Détails	Odomètre
Aucun autre dossiers trouvés				

Le sceau Aucun accident^{MC} de CARPROOF

Le sceau Aucun accident^{MC} de CARPROOF est apposé sur certains rapports historiques de véhicules CARPROOF depuis le 1er septembre 2015. Le sceau Aucun accident^{MC} de CARPROOF qui figure sur ce rapport historique de véhicule repose sur les données de dommages et le statut déclaré à CARPROOF à la date et à l'heure de la production du rapport. Le sceau Aucun accident^{MC} de CARPROOF est offert pour les véhicules personnels qui n'ont été immatriculés qu'au Canada et qui n'étaient pas déclarés volés au moment où le rapport a été produit. En utilisant ce rapport historique de véhicule, vous reconnaissez et acceptez que certaines données sur les dommages et le statut applicables au véhicule visé soient susceptibles de ne pas figurer dans ce rapport.

CARPROOF © 2005 - 2017 CARPROOF. Tout droits réservés.

Information sur les rapports

Le rapport historique de véhicule est compilé à partir de multiples sources de données. Il n'est pas toujours possible pour CARPROOF et pour ses fournisseurs de sources de données d'obtenir des renseignements complets sur un véhicule. Par exemple, il se peut que d'autres statuts, immatriculations, déclarations, renseignements sur les accidents, dossiers d'entretien, renseignements au sujet des rappels, relevés d'odomètre ou d'autres renseignements ou des contradictions relatives à un véhicule ne figurent pas dans le rapport correspondant. CARPROOF et ses fournisseurs de sources de données reçoivent des renseignements de sources externes considérées comme fiables, mais tant CARPROOF que ses fournisseurs et ses agents n'assument aucune responsabilité quant à d'éventuelles erreurs, inexactitudes ou omissions en ce qui a trait à ces renseignements. Les rapports sont fournis strictement « en l'état », et CARPROOF et ses fournisseurs de sources de données refusent formellement d'honorer toute garantie, expresse ou implicite, y compris toute garantie de rapidité, d'exactitude, de qualité marchande ou de convenance à un usage particulier en ce qui a trait à ce rapport ou à son contenu. Ni CARPROOF ni ses fournisseurs de sources de données ne peuvent être tenus responsables de tout dommage, perte ou dépense concernant les rapports ou les renseignements figurant dans un rapport, y compris l'exactitude ou un quelconque retard ou défaut dans la prestation d'un rapport précis ou des renseignements. En obtenant, en examinant ou en utilisant le rapport historique de ce véhicule, vous vous engagez à respecter toutes les conditions d'utilisation et tous les accords de licence d'utilisateur final de CARPROOF qui sont tous susceptibles d'être modifiés de temps à autre par CARPROOF.

Conditions D'Utilisation De CARPROOF